ASSOCIATION FRANCAISE de CERTIFICATION des ARMATURES du BETON
AFCAB

28 rue de Liège – 75008 PARIS

Certificat

AFCAB

POSE d'ARMATURES du BETON

n° P 99/006 Rév. 7

attribué à

SENDIN

CHAMPLAN (91)

pour son activité de pose d'armatures

Pour l'AFCAB,

Ce certificat comporte 3 pages - Le lecteur est invité à vérifier les ***conditions de validité de ce certificat*** (cf. fiche descriptive)

Date de décision : 22/09/2009
Certificat renouvelable le : 31/12/2012

B. CRETON,
Président de l'AFCAB

cofrac
CERTIFICATION DE SERVICES
ORGANISME ACCREDITE SOUS LE N° 5-0007
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITE DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les activités de pose décrites dans la présente fiche descriptive sont conformes aux spécifications d'armatures posées et de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification RCC04. Ces produits doivent porter la marque .

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans le Règlement intérieur et dans les Règles de certification RCC04. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : www.afcab.org rubrique « Certificats ».

TITULAIRE

Titulaire	Contact commercial	Siège social
SENDIN ZAC des Pouards 9/11, rue des Maraîchers 91160 CHAMPLAN	Tél. : (33) (0)1 64 48 64 45 Fax : (33) (0)1 64 48 65 18 E-mail : Site web :	SENDIN ZAC des Pouards 9/11, rue des Maraîchers 91160 CHAMPLAN

POSE CERTIFIEE

Qualifications pour le soudage : Assemblages de montage en croix, sans formage après soudage.

Mode opératoire de soudage qualifié : Soudure de montage par soudage au fil fourré (somme mini des diamètres 20 mm, somme maxi des diamètres 80 mm, rapport mini des diamètres : 0,4)

Mise en place d'accessoires : Dispositifs de raboutage ou d'ancrage des armatures du béton
Gaines et inserts de précontrainte.

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

La certification AFCAB POSE D'ARMATURES du BETON a pour objet d'attester que les entreprises de pose certifiées mettent en place les armatures en prenant les dispositions nécessaires pour assurer que :

- les armatures et accessoires sont mis en place conformément aux plans et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'entreprise de pose,

  Note : Il s'agit de spécifications en relation avec les Règlements de calcul, et notamment le respect du positionnement des armatures, des distances de recouvrement et d'enrobage.

- les armatures posées sont certifiées NF et les accessoires posés sont certifiés AFCAB,

- les opérations de préparation, d'assemblage des armatures et de mise en place des armatures sont réalisées en prenant les dispositions nécessaires pour qu'elles ne soient pas détériorées au cours de ces opérations,

- les accessoires (par exemple manchons, boîtes d'attente, gaines de précontrainte…) sont mis en œuvre en respectant les règles préconisées par leurs fabricants, les règlements AFCAB et les règles en vigueur,

  Note : La mise en œuvre des armatures de précontrainte n'est pas couverte par la marque AFCAB « Pose ».

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.